

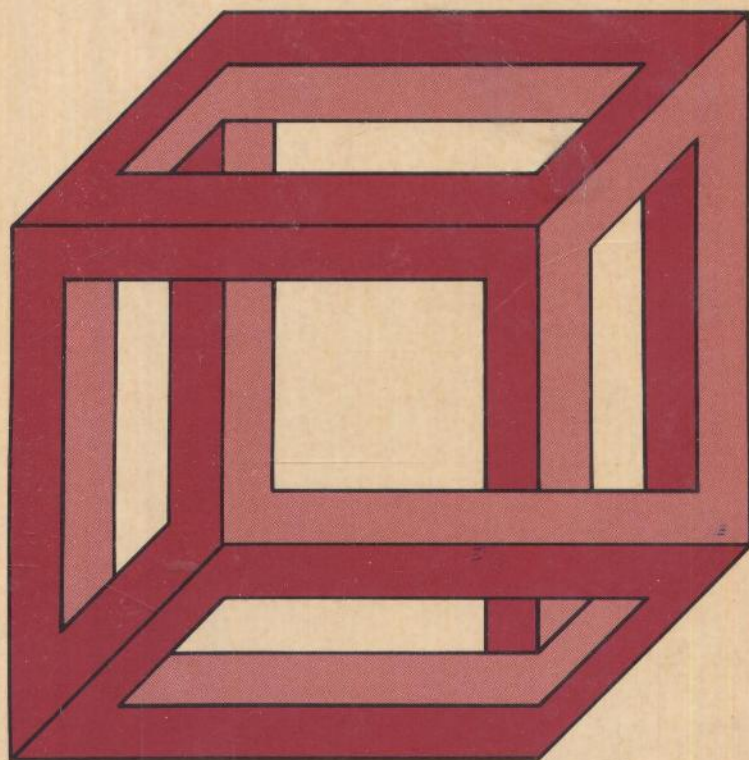
Collection Actualité juridique

DROIT ET PRATIQUE DES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Michel Villard

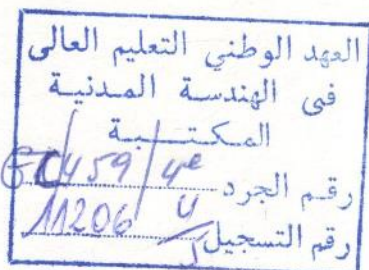
Yves Bachelot

Jean-Michel Roméro



EDITIONS DU
MONITEUR

Collection Actualité juridique



DROIT ET PRATIQUE DES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Passation - Exécution - Financement

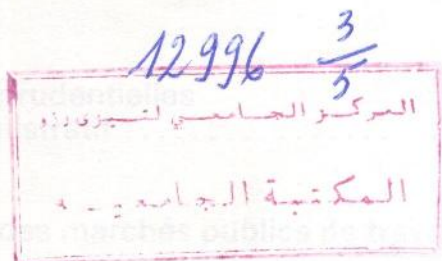
DR. 508

T-459-4

Michel Villard
Avocat à la Cour de Paris

Yves Bachelot
Directeur adjoint
à la Caisse nationale des marchés de l'Etat

Jean-Michel Roméro
Directeur juridique d'entreprise



ÉDITIONS DU
MONITEUR

17 rue d'Uzès 75002 Paris

1981

Table des matières détaillée

Index alphabétique	XXV
Table des abréviations	XXXVII
Introduction	XXXIX

1

PASSATION DES MARCHÉS

Chapitre 1. - Notion de travaux publics

I. - Critères de définition	3
A. - Critères inopérants	3
B. - Caractère immobilier des travaux publics	4
C. - But d'utilité générale	5
D. - Intervention d'une personne physique	5
II. - Marchés publics et marchés privés	6
III. - Droit applicable aux marchés publics	8
A. - Textes non spécifiques	8
B. - Réglementation nationale des marchés publics	10

C. - Réglementation communautaire	12
D. - Cahiers des charges	13

Chapitre 2. - Parties contractantes

I. - Admission des entrepreneurs	16
A. - Capacité juridique	16
1° Nationalité	16
2° Admission personnelle	17
3° Situation juridique de l'entrepreneur	17
4° Incompatibilité	18
5° Exclusions	18
6° Cas spéciaux	18
B. - Capacité technique et financière	19
C. - Recours sur l'admission	19
II. - Groupements d'entreprises	21
A. - Droits et obligations des membres du groupement à l'égard du maître de l'ouvrage	21
1° Entrepreneurs groupés solidaires	22
2° Entrepreneurs groupés conjoints	23
3° Mandataires	23
B. - Rapports internes entre les entreprises	24
1° Groupement momentané d'entreprises	25
2° Société en participation	26
3° Groupement d'intérêt économique	27
4° Autres modes d'association	27
III. - Sous-traitance	27
A. - Définition de la sous-traitance	28
B. - Conditions de la sous-traitance	29
1° Liberté de sous-traiter	29
2° Acceptation du sous-traitant	30
3° Agrément des conditions de paiement	31
C. - Droit à paiement direct du sous-traitant	34
1° Existence de ce droit	34
2° Champ d'application du paiement direct	34
3° Conditions du paiement direct	35
4° Nature juridique du paiement direct	38
5° Cas de règlement judiciaire ou de liquidation des biens de l'entrepreneur principal	40
D. - Le sous-traitant est-il désormais partie au marché ?	42
E. - Sous-traitance en chaîne	44
IV. - Ententes	45
V. - Maître de l'ouvrage	47
VI. - Personne responsable du marché	48
VII. - Maître d'ouvrage délégué	50
VIII. - Maître d'œuvre	51

Chapitre 3. - Procédure de passation

I. - Classification des marchés	57
A. - Marchés par adjudication	58
1° Adjudication ouverte	59
2° Adjudication restreinte	62
B. - Marchés sur appel d'offres	62
1° Sélection des candidats	64
2° Modalités particulières de l'appel d'offres	65
C. - Marchés négociés	67
1° Avec mise en compétition	67
2° Sans mise en compétition	68
II. - Conclusion du marché	69
A. - Compétence du représentant de l'Administration	70
B. - Approbation du marché	71
C. - Forme, contenu et validité des marchés	72
D. - Durée de la validité des offres et notification à l'entreprise	74
E. - Cession du marché	76

Chapitre 4. - Pièces contractuelles

I. - Pièces constitutives du marché	78
A. - Mentions obligatoires	78
B. - Énumération des pièces constitutives du marché	78
C. - Réforme de 1976	79
1° Textes officiels	79
2° Objectifs	79
D. - Divergences entre les pièces constitutives du marché	81
E. - Acte d'engagement	82
1° Nature de l'acte d'engagement	82
2° Contenu de l'acte d'engagement	82
3° Signature et notification de l'acte d'engagement	83
F. - Cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)	84
G. - Documents techniques particuliers	85
1° Cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)	85
2° Plans et autres documents techniques	86
H. - Documents concernant les prix	86
1° Cas des prix forfaitaires	86
2° Cas des prix unitaires	86
3° Détail estimatif	87
I. - Cahiers des clauses générales	87
1° Cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.)	87
2° Cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.)	88
II. - Pièces contractuelles postérieures à la conclusion du marché	89
A. - Avenants	90
1° Définition	90
2° Objet	90
3° Importance des avenants	91
4° Problèmes propres aux avenants de transfert	91
B. - Ordres de service	93

2
EXÉCUTION DU MARCHÉ

Chapitre 1. - Garanties demandées à l'entrepreneur

I. - Cautionnement	98
A. - Montant	98
B. - Délai de constitution	99
C. - Date de constitution	99
D. - Mode de constitution	100
E. - Effets du cautionnement	100
F. - Restitution du cautionnement	101
G. - Oppositions	103
II. - Caution personnelle et solidaire	103
A. - Objet	103
B. - Acceptation	104
C. - Conditions	104
D. - Mainlevée	104
E. - Solde en cas de résiliation	106
F. - Compétence juridictionnelle	106
III. - Retenue de garantie	106
A. - Objet	106
B. - Montant	106
C. - Substitution	107
D. - Restitution	107
E. - Droits des créanciers	107
IV. - Caution de restitution d'avance	107
A. - Cas d'application	107
B. - Entreprises dispensées	108
C. - Sous-traitants	108

Chapitre 2. - Ordre de service

I. - Formalisme de l'ordre de service	109
II. - Objet de l'ordre de service	111
A. - Ordre de service de commencer les travaux	111
B. - Ordre de service de poursuivre les travaux au-delà de la masse initiale	112
C. - Etablissement de la matérialité d'une communication	113
D. - Changements ordonnés dans l'exécution	113
E. - Notification des décisions	113
F. - Travail étranger au marché	113
G. - Changement demandé par l'entrepreneur lui-même	113
H. - Changements dans les marchés à forfait	114
I. - Sujétions imprévues	114
J. - Tranches conditionnelles	114

III. - Caractère de l'ordre de service	114
A. - Acceptation de l'ordre de service	115
B. - Caractère non suspensif des réserves de l'entrepreneur	115
C. - Cas de l'article 15-22 (dixième de la masse des travaux)	115
D. - Opposabilité au maître de l'ouvrage	116
E. - Obligation de vérification	116
F. - Pouvoir du juge du contrat	116

IV. - Réserves de l'entrepreneur sur l'ordre de service	116
A. - Forclusion	117
B. - Délai	117
C. - Forme	118
D. - Mesures conservatoires	119
E. - Indemnisation	119
1° Principe	119
2° Montant	120
3° Clause léonine	120

Chapitre 3. - Organisation du chantier et exécution des travaux

I. - Rendez-vous de chantier	121
II. - Installation et organisation des chantiers	121
III. - Sécurité et hygiène des chantiers	122
A. - Recours du maître de l'ouvrage	122
B. - Recours du personnel	122
1° Principe de la responsabilité civile de l'entrepreneur	122
2° Faute inexcusable de l'employeur	123
3° Faute du maître de l'ouvrage	124
C. - Responsabilité pénale	124
IV. - Personnel de l'entrepreneur	125
V. - Vestiges	125
VI. - Matériaux	126
A. - Provenance des matériaux	127
B. - Lieux d'extraction	128
C. - Qualité des matériaux - Normes	130
D. - Vérification qualitative - Essais	131
E. - Matériaux fournis par le maître de l'ouvrage	133
F. - Enlèvement du matériel et des matériaux	134
G. - Acomptes sur approvisionnements	134
H. - Clause de réserve de propriété	134

Chapitre 4. - Durée d'exécution du marché

I. - Délais d'exécution	135
A. - Détermination du délai d'exécution	136

1° Délai global	136
2° Délais partiels	136
3° Tranches conditionnelles	137
B. - Point de départ du délai d'exécution	137
C. - Prolongations admises au délai d'exécution	138
1° Principes généraux	138
2° Intempéries	140
3° Avenants	141
4° Prolongations admises par le juge	141
5° Prolongation non admises	142
6° Indemnisation	142
7° Sanctions	143
II. - Réception des travaux	143
A. - Conditions de la réception	144
1° Achèvement des travaux	144
2° Réception avec réserves	147
3° Réfaction	147
4° Prise de possession	148
5° Mise à disposition de certains ouvrages ou parties d'ouvrages	149
6° Réception partielle	150
7° Réception en cas de résiliation	150
8° Sanctions	151
B. - Effets de la réception	151
1° Décompte final	151
2° Délai de garantie	152
3° Point de départ de la responsabilité décennale et des garanties de bon fonctionnement et de parfait achèvement	152
C. - Régime de la double réception	153
1° Réception provisoire	153
2° Réception définitive	153
III. - Pénalités pour retard et primes pour avance	156
A. - Conditions d'application	157
1° Conditions de forme	157
2° Conditions de fond	157
B. - Mode de calcul	158
1° Taux	158
2° Durée	158
3° Assiette	158
4° Plafond	159
C. - Mode de règlement	159
D. - Pénalités spécifiques	160
1° Décomptes mensuels	160
2° Décompte final	160
3° Remises des documents conformes à l'exécution (plans comme construit)	160
4° Matériels confiés	160
5° Approvisionnements remis	160
E. - Différents cas d'application	160
1° Pénalités spéciales prévues par le C.C.A.P.	160
2° Résiliation	161
3° Mise en régie	161
4° Entrepreneurs groupés	161
F. - Primes pour avance	162

Chapitre 5. - Responsabilités résultant de la loi du 4 janvier 1978

I. - Principes généraux de la responsabilité de l'entrepreneur au regard de la loi du 4 janvier 1978	165
II. - Dispositions communes aux diverses natures de responsabilité	166
A. - Date d'entrée en vigueur de la loi	166
B. - Personnes concernées	167
C. - Point de départ des responsabilités	168
III. - Garantie de parfait achèvement	169
IV. - Garantie de bon fonctionnement	170
A. - Contenu	170
B. - Durée	170
V. - Responsabilité décennale	170
A. - Contenu	170
B. - Présomption de responsabilité	171
C. - Etendue des responsabilités	172
D. - Obligation d'assurance	172
1° Assurance de responsabilité	173
2° Assurance de dommages	175
3° Plafond de garantie	176
4° Sanctions	176
E. - Durée pendant laquelle l'entrepreneur demeure responsable	176
1° Principe	176
2° Modification de la durée du délai	177
3° Mise en œuvre de l'action	177
4° Interruption du délai de prescription	177
F. - Désordres engageant la responsabilité décennale de l'entrepreneur	178
1° Vices apparents lors de la réception « définitive » des travaux	179
2° Evolution des normes	181
3° Dommages qui compromettent la solidité de l'ouvrage ou le rendent impropre à sa destination	182
4° Dommages aux ouvrages voisins	184
5° Travaux sous-traités	184
6° Référé administratif	184
G. - Limites de la responsabilité décennale	185
1° Force majeure	185
2° Faute du maître de l'ouvrage	186
3° Faits des tiers	187
4° Responsabilité respective de l'architecte et de l'entrepreneur	187
5° Clauses contraires	188
H. - Reconnaissance de responsabilité	189
1° Principes	189
2° Cas des sous-traitants	189
3° Réparation volontaire	189
4° Absence de reconnaissance	190
5° Conventions, transactions	190
I. - Inapplicabilité de la prescription décennale en cas de dol ou de fraude	191
1° Éléments constitutifs du dol	192
2° Caractère de la faute	192

J. - Evaluation des indemnités	193
1° Principes	193
2° Date à laquelle le préjudice est évalué	193
3° Abattements	194
4° Exécution des travaux de réparation	196

Chapitre 6. - Garantie contractuelle du parfait achèvement de l'ouvrage

I. - Délai de garantie	197
A. - Obligations de l'entrepreneur	198
2° Point de départ du délai de garantie	198
2° Nature et étendue des obligations de l'entrepreneur	198
3° Effets de l'expiration du délai de garantie	200
B. - Sanctions encourues par l'entrepreneur	202
II. - Garanties particulières	203
III. - Renonciation	204

Chapitre 7. - Dommages de travaux publics

I. - Dommages causés aux tiers à l'occasion des travaux	205
A. - Compétence	205
1° Principes généraux	205
2° Dommages causés par les véhicules	206
3° Dommages causés aux câbles souterrains de télécommunications	207
B. - Victime	207
C. - Responsables des dommages	207
D. - Circonstances engageant la responsabilité de l'entrepreneur	208
1° Faute de l'entrepreneur	208
2° Entretien des ouvrages	209
3° Troubles de voisinage	209
E. - Limites de la responsabilité contractuelle de l'entrepreneur	210
1° Principes	210
2° Responsabilité dans l'exécution des travaux	210
3° Responsabilité relative à l'implantation de l'ouvrage	211
4° Absence de clauses relatives à la responsabilité	211
F. - Circonstances engageant la responsabilité du maître d'ouvrage	211
1° Principes généraux	211
2° Ordres de service	212
3° Vices du projet et conditions d'exécution prescrites	212
4° Exception : la force majeure	213
G. - Circonstances engageant la responsabilité de la victime	213
H. - Réparation du préjudice	214
II. - Dégradations causées aux voies publiques	214

Chapitre 8. - Réserves de l'entrepreneur

I. - Caractère obligatoire des réserves	215
A. - C.C.A.G.	215
B. - Jurisprudence	216

II. - Négligences de l'entrepreneur	216
III. - Responsabilités relatives à la conception des ouvrages	217
IV. - Date à laquelle l'entrepreneur doit formuler ses réserves	218

Chapitre 9. - Rémunération de l'entrepreneur

I. - Contenu des prix	219
A. - Généralités	219
1° Stipulations du marché	219
2° Sujétions réputées incluses dans les prix	220
3° Prestations à la charge du maître d'ouvrage	222
B. - Entrepreneurs groupés conjoints	222
C. - Sous-traitants	223
II. - Prix forfaitaires et prix unitaires	223
A. - Marchés passés à prix forfaitaires	223
1° Définition	224
2° Caractères	224
3° Dérogations jurisprudentielles	225
B. - Marchés passés à prix unitaires	227
C. - Dispositions communes	227
III. - Décomposition et sous-détails des prix	228
A. - Valeur contractuelle	228
B. - Présentation des documents	228
IV. - Pertes et avaries	228
V. - Variation des prix	229
A. - Principes de base	229
B. - Différents types de prix	230
1° Prix ferme	231
2° Prix ferme actualisable	231
3° Prix révisable	231
4° Prix ajustable	231
C. - Conditions de variation des prix	231
D. - Jeu imparfait de la formule de révision	235
VI. - Modalités de rémunération de l'entrepreneur	235
A. - Travaux à l'entreprise	235
1° Application d'un prix forfaitaire	236
2° Application d'un prix unitaire	236
3° Rémunération en dépenses contrôlées	237
B. - Travaux en régie	237
1° Obligation de l'entrepreneur	237
2° Rémunération	238
C. - Marchés à tranches conditionnelles	238
1° Origine et définition	238
2° Conditions	239
3° Rémunération de l'entrepreneur	240
D. - Rémunération en cas d'entreprises groupées ou de sous-traitance	242
1° Entrepreneurs groupés	242

2° Sous-traitants	242
E. - Règlement du prix des ouvrages ou travaux non prévus	243
1° Conditions pour l'application des prix nouveaux	243
2° Modalités d'établissement des prix nouveaux	244
F. - Augmentation dans la masse des travaux	245
1° Remarques préliminaires	245
2° Situation antérieure à 1976	245
3° Réforme de 1976	246
G. - Diminution dans la masse des travaux	250
H. - Changement dans l'importance des diverses natures d'ouvrages	250
VII. - Vérification quantitative des matériaux et produits	251
VIII. - Constatations et constats contradictoires	252
A. - Définition et portée	252
B. - Mode d'établissement	253
C. - Mesures de sauvegarde	254
D. - Acceptation, contestation	255
E. - Obligations de l'entrepreneur	255
IX. - Modalités de règlement de l'entrepreneur	256
A. - Avances	257
1° Avance forfaitaire	257
2° Avances particulières	259
B. - Décomptes et acomptes mensuels	260
1° Décomptes mensuels	260
2° Acomptes mensuels	262
C. - Décompte final	265
D. - Décompte général et définitif	265
1° Nature du décompte général	265
2° Contenu du décompte général	266
3° Procédure	267
4° Effets du décompte	268
E. - Règlement des entrepreneurs groupés et des sous-traitants	270
1° Cotraitants	270
2° Sous-traitants	271
F. - Intérêts moratoires et dommages-intérêts	272
1° Intérêts moratoires	272
2° Dommages-intérêts	273
G. - Oppositions et privilèges	274
1° Oppositions	274
2° Privilèges	275

Chapitre 10. - Moyens coercitifs du maître de l'ouvrage

I. - Conditions de fond	277
II. - Conditions de forme	278
III. - Différents types de mesures coercitives	279
A. - Mise en régie	279
B. - Résiliation	281
C. - Application des mesures coercitives aux entrepreneurs groupés	282

Chapitre 11. - Ajournement des travaux et résiliation du marché

I. - Ajournement et interruption des travaux	284
II. - Résiliation du marché	286
III. - Résiliation liée à la situation juridique de l'entrepreneur	287
A. - Décès et incapacité de l'entrepreneur	288
B. - Règlement judiciaire et liquidation des biens de l'entrepreneur	288
C. - Effets de la résiliation	290
1° Date d'effet	290
2° Absence d'indemnisation	290
3° Effets sur les mesures coercitives	290

Chapitre 12. - Principes généraux dont s'inspire la jurisprudence dans l'interprétation du marché

I. - Théorie de l'enrichissement sans cause	292
II. - Principes du code civil	295
A. - Dol (art. 1109 du Code civil)	295
B. - Prescription trentenaire (art. 2262 du Code civil)	296
C. - Effets des contrats (art. 1134 du Code civil)	296
D. - Responsabilité	296
E. - Ordre public (art. 6 du Code civil)	297
F. - Interprétation des conventions (art. 1156 du Code civil)	297
G. - Anatocisme (art. 1154 du Code civil)	298
H. - Révision des comptes (art. 541 du Code de procédure civile)	298

Chapitre 13. - Règlement des litiges

I. - Recours contractuel préalable à l'action contentieuse	299
A. - Objet du recours préalable	299
B. - Procédure	300
1° Articles 50.1 et 50.2 du C.C.A.G.	300
2° Première phase de la procédure	301
3° Deuxième phase de la procédure	301
4° Cas des entrepreneurs groupés conjoints	301
5° Assortie de forclusion, la procédure préalable est rigoureuse	301
C. - Déchéance quadriennale	302
D. - Effets de la procédure préalable	302
E. - Sanctions	304
F. - Intervention du comité consultatif de règlement amiable	305
II. - Procédure contentieuse	306
A. - Compétence des tribunaux administratifs	306
1° Ratione materiae	306
2° Ratione personnae	306
3° Ratione loci	307

B. - Recevabilité de la requête et régularité de la procédure	307
C. - Expertise	308
1 ^o Nombre d'experts	308
2 ^o Caractère contradictoire	308
3 ^o Mission	309
D. - Jugement	309
E. - Désistement d'instance et d'action	310
F. - Voies de recours	310
III. - Arbitrage	311
A. - Compromis d'arbitrage	311
B. - Procédure d'arbitrage	311
C. - Arbitrage et conciliation	311
IV. - Litiges entre participants à un même travail public	312
V. - Référé administratifs et constats d'urgence	312
A. - Procédure	312
B. - Caractère	313
C. - Appel	313

3

THÉORIES JURISPRUDENTIELLES DU DROIT ADMINISTRATIF

Chapitre 1. - Sujétions imprévues

I. - Principe	317
II. - Faits imprévisibles	317
III. - Cas des marchés traités à prix forfaitaire	320
IV. - Indemnisation	320

Chapitre 2. - Théorie de l'imprévision

I. - Principes	321
II. - Éléments constitutifs de l'imprévision	323
A. - Imprévisibilité	324
B. - Circonstances indépendantes de la volonté des parties	325
C. - Bouleversement de l'économie du contrat	325
III. - Indemnisation	329

Chapitre 3. - Fait du prince

I. - Champ d'application	330
II. - Conditions et modalités d'application	331

Chapitre 4. - Force majeure

I. - Principes	332
A. - L'article 18 du C.C.A.G.	333
B. - Matériel flottant	334
II. - Conditions	334
A. - Phénomènes naturels	335
1 ^o Vent	335
2 ^o Pluie	336
3 ^o Orages et tempêtes	336
4 ^o Foudre	336
5 ^o Crues et inondations	336
6 ^o Régime des eaux souterraines	336
7 ^o Sécheresse	336
B. - Fait de l'homme	337
1 ^o Grève	337
2 ^o Guerre	337
3 ^o Autres faits des tiers	337
C. - Exclusions	337
1 ^o Personnel	337
2 ^o Phénomènes naturels normaux et prévisibles	338
3 ^o Événements dus aux faits des tiers	338
4 ^o Financement des travaux	338
III. - Conséquences	
A. - Indemnisation et irresponsabilité de l'entreprise	339
B. - Limites à l'indemnisation	339
C. - Procédure	340
D. - Prolongation des délais contractuels	340
E. - Indemnité	341

4

FINANCEMENT DES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Introduction	345
1 ^o Nécessité d'un financement extérieur à l'entreprise	345
2 ^o Financement administratif et financement bancaire	345

Chapitre 1. - Crédits bancaires traditionnels 348

Chapitre 2. - Crédits bancaires avec intervention de la C.N.M.E.

I. - La Caisse nationale des marchés de l'Etat	349
A. - Principaux caractères	349
B. - Objet	350
II. - Deux types de crédits de la C.N.M.E.	351
A. - Mobilisation	351
1° Objet	351
2° Modalités d'utilisation du crédit de mobilisation	351
3° Risques assumés par la C.N.M.E. dans le crédit de mobilisation	353
B. - Préfinancement	355
1° Objet	355
2° Réalisation	356
III. - Modalités des crédits de la C.N.M.E.	356
A. - Opérations à garanties individualisées	356
B. - Opérations à garanties renouvelables	357
C. - Opérations globalisées	358
IV. - Conclusion	358

Chapitre 3. - Garantie du financement bancaire des marchés. Nantissement de marchés publics

I. - Considérations générales	359
A. - Tendance à la spécialisation des garanties	359
B. - Financement des marchés publics et leur nantissement	360
II. - Domaine d'application du nantissement de marchés publics	361
III. - Nature du nantissement de marchés publics	362
IV. - Formes du nantissement de marchés publics	363
A. - Mentions obligatoires du marché	363
B. - Délivrance d'un exemplaire unique du marché en vue du nantissement	363
1° Nature de l'exemplaire unique	364
2° Multiplicité des exemplaires uniques, problème posé par la loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance	364
C. - Rédaction d'un acte de nantissement	365
D. - Notification du nantissement au maître de l'ouvrage	366
1° Date d'effet	367
2° Péremption	367
E. - Dépossession du gage	368
F. - Fin du nantissement, mainlevée, subrogation	369

V. - Effets du nantissement de marchés publics	
A. - Droit d'encaisser directement les sommes dues par le maître d'ouvrage	369
1° Action directe du créancier nanti	370
2° Droit du créancier nanti à recevoir certains renseignements du maître de l'ouvrage	373
3° Assiette du gage du créancier nanti	375
B. - Obligation de rendre compte à l'entrepreneur	379
1° Nature de l'obligation	379
2° Délai pour rendre compte	380
3° Sanction de l'obligation de rendre compte	380
C. - Privilège du créancier nanti	380
1° Rang du privilège du créancier nanti	381
2° Privilège des frais de justice	382
3° Superprivilège des salaires	383
4° Privilège du Trésor	385
5° Privilège des ouvriers en matière de travaux publics	387
6° Privilège des fournisseurs et sous-traitants	388
7° Privilège des propriétaires de terrains occupés pour cause de travaux publics	391
8° Effet du règlement judiciaire ou de la liquidation des biens de l'entrepreneur sur le rang du créancier nanti. Problèmes posés par l'article 83, alinéa 3, de la loi du 13 juillet 1967	392

VI. - Conflits entre sous-traitants et créanciers nantis nés de la loi du 31 décembre 1975	393
A. - Principales dispositions de la loi de 1975	393
1° Dispositions générales	394
2° Dispositions propres aux marchés privés	394
3° Dispositions propres aux marchés passés avec des maîtres d'ouvrage du secteur public	394
B. - Difficultés de la pratique, sous-traitance occulte	395
1° Débat juridique	396
2° Solution : strict respect de la loi	400

Chapitre 4. - Appréciation sur le financement bancaire

I. - Un bilan largement positif	401
II. - Une crise récente à l'origine de réformes fondamentales	402

Chapitre 5. - Financement administratif

I. - Réforme de la réglementation des délais de mandatement et des intérêts moratoires	406
A. - Limitation réglementaire à quarante-cinq jours du délai de mandatement	406
1° Uniformisation des délais	407
2° Point de départ du délai	407
3° Suspension des délais	409
4° Date de mandatement	410
B. - Renforcement du régime des intérêts moratoires	411
1° Majoration des intérêts moratoires	411
2° Contrôle du versement des intérêts moratoires	413

II. - Paiements à titre d'avance de la C.N.M.E.	415
A. - Conditions d'attribution des paiements à titre d'avance	416
1° Conditions de fond	417
2° Modalités pratiques d'attribution des paiements à titre d'avance	419
B. - Garanties qui accompagnent les paiements à titre d'avance	421
1° Cession de créance de la loi de 1978	421
2° Subrogation	423
C. - Nature des paiements à titre d'avance	423
1° Les paiements à titre d'avance ne sont ni des crédits de mobilisation ni du factoring	424
2° Caractère original des paiements à titre d'avance	425
D. - Conclusion	425

DROIT ET PRATIQUE DES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Trois praticiens ont rédigé ce livre qui rassemble en un seul volume les notions juridiques indispensables à ceux qui, à un titre ou à un autre, participent à la réalisation d'un ouvrage public.

Concrètement, ils font le point de l'état actuel du droit des marchés publics de travaux. Celui-ci a été profondément modifié ces dernières années par des réformes successives concernant la sous-traitance, le régime de la responsabilité et de l'assurance, les délais de mandatement et les intérêts moratoires, alors qu'en même temps était publié le nouveau cahier des clauses administratives générales.

Ce livre est destiné notamment aux entrepreneurs, aux concepteurs, aux maîtres d'ouvrage publics (État, collectivités locales, établissements publics). Il intéressera également les avocats, les conseils juridiques et fiscaux, les organismes professionnels et les syndicats ainsi que les banquiers qui trouveront pour la première fois l'étude du financement des marchés et des garanties correspondantes.

EXTRAIT DE NOTRE CATALOGUE

Les marchés publics de travaux, d'études et de fournitures (textes officiels, documents types et notes de présentation), par R. Mogenet (1979).

Révision et réglementation des prix (textes officiels et exemples chiffrés) (1981).

Passation et exécution des marchés de travaux privés,
par J. Montmerle et A. Caston (1979).